

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **48 (1912)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

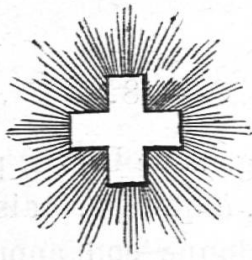
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLVIII^{me} ANNÉE

N^o 6.



LAUSANNE

10 février 1912

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Lettre de Paris.* — *Chronique scolaire : Jura bernois, Neuchâtel, Vaud, Allemagne.* — *Bibliographie.* — **PARTIE PRATIQUE :** *Leçons de morale.* — *Simple leçons de choses.* — *Dictées de récapitulation.* — *Orthographe d'usage.* — *Des chiffres romains.*

LETTRE DE PARIS

C'est un fait local qui sera l'objet de cette lettre ; mais un fait dont la portée va bien au delà des limites de l'étroite région où il s'est produit.

La ville de Douai — naguère dépouillée de ses facultés au profit de Lille — possède encore l'École normale d'instituteurs du département du Nord ; et cette école est la plus populeuse de France, puisqu'elle compte 150 à 160 élèves-maîtres. Or ce nombre étant devenu notoirement insuffisant, il a paru nécessaire de le porter à 240 pour le moins. D'où la nécessité d'agrandir les bâtiments de l'école actuelle ; ou bien de fonder une seconde École normale en maintenant les élèves de première et de deuxième année dans l'ancienne et en installant ceux de troisième dans la nouvelle. De ces deux solutions, l'administration — inspecteur d'académie, recteur, préfet, ministre — a choisi la seconde, pour ce motif assez plausible que dans une école trop nombreuse, dans une école « congestionnée », les élèves ne peuvent pas subir au degré nécessaire l'action éducatrice du directeur et des professeurs.

Mais où placer cette nouvelle école ? A Lille, dit la même administration, à Lille, siège d'une Université que pourront fréquenter les futurs instituteurs.

Grande résistance des gens de Douai, par l'organe du maire et de son conseil municipal, à qui, par raison budgétaire, le conseil général du département donne son appui. Douai ne veut pas se laisser spolier une fois de plus ; Douai veut garder son Ecole normale — toute son Ecole normale — dont elle tire honneur et profit, et mène un beau tapage pour la défense de ses droits. Ce qui, soit dit en passant, montre que nos Ecoles normales sont assez solidement enracinées au sol où elles furent plantées et que peut-être il ne serait pas très aisé de les jeter bas.

Mais dans un pays centralisé à l'excès comme le nôtre, la volonté du ministre, qui pense en tout conflit représenter et défendre l'intérêt public, peut prévaloir contre les volontés locales ou régionales ; et dans l'espèce, elle prévaudra. Le ministre a déclaré, en effet, aux délégués de la municipalité douaisienne et fait déclarer ensuite par le préfet au conseil général que l'Ecole normale de Douai ne conserverait que deux promotions d'élèves-maîtres, la troisième devant être installée à Lille sous le nom probable — et pompeux — d'Institut pédagogique du Nord.

Pour quelle raison le ministre de l'instruction publique a-t-il ainsi décidé, à l'encontre du vœu des gens de là-bas, que les élèves-maîtres de Douai iraient achever leurs études et faire leur éducation professionnelle à Lille, sous les auspices et la direction de l'Université ? C'est ici justement le point où la question cesse d'être particulière à un département pour venir toucher cet intérêt général auquel j'ai fait allusion tout à l'heure. M. le ministre veut, — saisissant pour le faire une occasion exceptionnellement propice, — instituer une expérience dont l'issue, si elle est favorable, entraînera sans aucun doute de nouveaux et profonds changements dans le mode de formation des instituteurs et, par suite, dans le régime des Ecoles normales. On réunira partout les « troisièmes années » aux chefs-lieux universitaires pour y constituer des « Instituts pédagogiques ». Les Ecoles normales décapitées ne seront plus alors que des établissements d'instruction ordinaires, je veux dire où l'on ne fera plus qu'enseigner les matières d'un programme encyclopédique en vue d'un examen non professionnel, d'un examen portant sur le savoir et non sur le savoir-faire ;

et quand elles seront réduites à cet état, je ne vois pas quels motifs sérieux on pourrait encore avoir de ne pas les fondre dans les lycées ou collèges, voire dans les grandes écoles primaires supérieures. — Et voilà toute la gravité de la décision prise contre Douai, la ville champion des Ecoles normales sous leur forme actuelle !

J'entends dire, pour rassurer ceux qu'un tel avenir inquiète, que rien ne prouve que l'essai tenté à Lille réussira. Le pronostic est naïf. L'administration *veut* que l'expérience réussisse, et ce serait la première fois que le succès ne répondrait pas à son désir.

Et maintenant, pour aller plus au fond des choses, vous serez peut-être curieux de savoir pourquoi le ministre, le recteur, le préfet, le directeur départemental de l'enseignement primaire du Nord tiennent tant à envoyer les élèves-maitres de troisième année à l'Université de Lille. Voici les propres termes dont M. le préfet du Nord s'est servi pour le révéler aux membres opposants du Conseil général :

« L'installation de l'Ecole normale à Lille répond d'ailleurs à une nécessité d'ordre moral. Les élèves-maitres trouveront à Lille un milieu intellectuel plus élevé et des professeurs d'une grande valeur. Il est évident que la ville de Lille offre infiniment plus de ressources que la ville de Douai. Tout le monde désire que les élèves puissent vivre dans un centre intellectuel plus actif. Au lieu de développer leurs sentiments d'orgueil, je suis convaincu que le contact avec des maitres leur sera profitable. Ils acquerront quelques notions d'humilité et ne croiront plus posséder autant la science infuse. Ils trouveront, par exemple, un excellent conseiller en M. L..., l'éminent doyen de la Faculté des Lettres, qui a fondé un institut pédagogique. Il leur donnera quelques notions de la tâche qu'ils ont à remplir. »

Cette argumentation vous semble-t-elle péremptoire ? Pas à moi, je l'avoue. D'abord, j'ai la faiblesse de croire que le « milieu intellectuel » que forment les professeurs de nos Ecoles normales (sortis pour la plupart de l'Ecole de Saint-Cloud et, pour un assez bon nombre, pourvus d'une des licences de l'enseignement secondaire ou de diplômes assimilés) est assez élevé pour assurer une

culture générale suffisante à de futurs instituteurs. Le nier, c'est rabaisser par préjugé des gens que l'on ne connaît pas ou que l'on connaît mal, ou que l'on condamne en bloc sur quelques échantillons de mauvaise qualité.

Je ne pense pas, en second lieu, que la fréquentation nécessairement très courte d'une Université puisse élargir beaucoup l'esprit de nos élèves-maîtres, ni surtout leur donner les « notions d'humilité » qu'en un français douteux M. le préfet du Nord souhaite leur voir acquérir. Pour profiter des leçons de l'enseignement supérieur, il faut avoir des moyens intellectuels qui, étant donnée la médiocrité générale des jeunes gens que nous sommes forcés de recevoir dans nos Ecoles normales (reportez-vous à ma dernière lettre), font défaut aux huit ou neuf dixièmes des élèves de troisième année ; et il faut de plus s'y présenter avec des connaissances déjà assez étendues de telles ou telles branches des sciences ou des lettres : avantage qu'il nous est, en deux ans d'études encyclopédiques et vu leur faiblesse initiale, impossible de leur procurer. Légèrement frottés de « supérieur », ils s'en feront seulement un peu plus accroire, loin de se guérir de la vanité « primaire » qu'à tort ou à raison on leur reproche.

Enfin, mit-on à cette tâche tous les « éminents » doyens de toutes les Facultés des Lettres, improvisés pour la circonstance professeurs de pédagogie théorique et surtout pratique, je ne parviendrai jamais à saisir pourquoi c'est à des hommes qui, sauf exception possible, ignorent tout de l'école primaire, qu'il convient de s'adresser de préférence à ceux qui en savent quelque chose pour donner à des instituteurs « quelques notions de la tâche qu'ils auront à remplir ».

H. MOSSIER.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS, — **Synode libre de Délémont.** — Il s'est réuni, le samedi 20 janvier, à Courtételle, sous la présidence de M. Joseph Guéniat, instituteur. Plus de cinquante instituteurs et institutrices ont pris part à cette belle réunion. Au vu de la démission de M. le directeur Nusbaumer, M. Guéniat déclare qu'il continuera, en qualité de vice-président, à diriger les affaires administratives jusqu'à la fin de sa période de nomination, M. Champion, institu-

teur, remplacera Mlle Enard, en qualité de bibliothécaire et présentera à la prochaine réunion un rapport sur la bibliothèque du corps enseignant delémontain.

M. Paul Meyer, instituteur à Glovelier, a présenté ensuite un rapport très judicieux sur la revision du plan d'études. M. Victor Rieder, instituteur à Cour-tételle, a suivi avec une étude pratique de la perspective appliquée à l'enseignement du dessin dans nos écoles.

Faut-il délivrer annuellement aux élèves quatre témoignages de conduite, de progrès et d'application, soit un à la fin de chaque trimestre, ou faut-il diminuer le nombre des bulletins ? Après discussion la majorité de l'assemblée penche pour deux bulletins seulement, un à la fin de chaque semestre, bien que la loi scolaire en prévoio quatre.

Un diner très bien servi à la Croix-Blanche réunit à la fin de la séance officielle la majeure partie des participants. Sous l'habile direction de M. Louis Christe, instituteur à Berlincourt, la partie récréative fut très gaie, très amusante et chacun put emporter de cette belle journée un excellent souvenir.

H. GOBAT.

***** Le nouveau manuel fédéral de gymnastique.** — Le *Luzerner Tagblatt* annonce que la revision du nouveau manuel fédéral de gymnastique est achevée et qu'au printemps prochain cet ouvrage pourra être distribué aux écoles et au corps enseignant. Ce n'est vraiment pas trop tôt, car l'édition actuelle est épuisée depuis longtemps et voici plusieurs années qu'on annonce la publication d'un ouvrage complètement révisé. Le *Luzerner Tagblatt* est en mesure de donner des détails sur le nouveau manuel.

L'enseignement de la gymnastique commence maintenant en première année scolaire et non plus en quatrième année. Au cours élémentaire on prévoit deux heures par semaine consacrées aux rondes, aux jeux gymnastiques et à la course. Au cours moyen (4^e à 6^e an. scol.), on a supprimé un grand nombre d'exercices aux engins et d'exercices de cannes. Les exercices d'ordre sont réduits à un minimum. Par contre on a introduit des exercices de respiration et l'exécution lente des mouvements d'après la méthode suédoise. On recommande la gymnastique populaire: saut, course, jet de pierre, traction, lever de l'haltère, grimper, natation.

Pendant l'hiver les leçons de gymnastique peuvent être remplacées par le jeu, le patinage, les courses en traîneau ou en ski, les marches, le jet de pelotes de neige, etc. Le manuel donne des illustrations nombreuses et des directions précises pour ces récréations et amusements populaires.

H. GOBAT.

NEUCHÂTEL. — Récompenses méritées. — Nos collègues, dont les noms suivent, ont reçu le diplôme d'honneur du département de l'Instruction publique pour 30 années de services consciencieux, dévoués et utiles au pays.

Mme A. Ganguillet et Mlle C. Hämmerli à Neuchâtel.

Mlle M. Pierrehumbert et M. Emile Matthey à Saint-Aubin.

Mlle Z. Barbezat à Wavre.

Mlle B. Clerc à Couvet.

Mlle C. Zbinden aux Ponts.

Mlle Blanc à Travers.

M. G.-A. Hoffmann à Boveresse.

En outre deux collègues, également appréciés, ont résilié leurs fonctions après 33 années de services à l'école primaire. Ce sont Milles L. Kramer à Auvernier et J. Blaser à Travers.

Enfin Mlle M. Nicole aux Verrières a reçu un service d'argent aux armes de la République pour 43 années d'enseignement.

Puissent ces collègues jouir longtemps encore d'une excellente santé et d'un paisible bonheur après tant d'années consacrées au travail de leur belle vocation.

*** **Dépenses faites** et allocations accordées pour distribution d'aliments et de vêtements aux enfants pauvres des écoles pendant le semestre d'hiver 1910-1911.

Districts du canton.	Aliments.		Vêtements	
	dépenses	allocations	dépenses	allocations
Neuchâtel	1,314 —	325 90	2,927 —	725 90
Boudry	668 —	165 70	1,352 —	335 55
Val-de-Travers	4,322 —	1,071 95	3,055 —	757 65
Val-de-Ruz	365 —	90 50	309 —	76 65
Le Locle	5,497 —	1,363 30	2,761 —	684 70
La Chaux-de-Fonds	18,125 —	4,495 —	3,659 —	907 20
Totaux Fr.	30,291 —	7,512 35	14,063 —	3,487 65

Total des dépenses Fr. Fr. 44,354 — Total des allocations : Fr. 11,000 —
L. Q.

VAUD. La libération scolaire à 15 ans. — Sous ce titre, le « Journal de Nyon » publie le communiqué suivant: Il est intéressant de constater les modifications apportées par l'expérience dans cette porte de sortie, attendue avec tant d'impatience lors de la nouvelle loi scolaire.

On n'a pas tardé à s'apercevoir que les enfants étaient dans une fausse position et passaient souvent leurs loisirs à vagabonder, au lieu de s'occuper des travaux manuels en rapport avec leur future vocation. Au catéchisme, MM. les pasteurs se plaignent également des allures indépendantes.

Un fait acquis, c'est que la compréhension de l'élève atteint son maximum entre 15 et 16 ans. On a vu souvent des cerveaux réfractaires se dérouiller presque subitement pendant la dernière année scolaire et c'était vraiment regrettable d'ouvrir pour toujours la porte de sortie d'une classe à de jeunes gens qui eussent tout à gagner à y rester encore. En tout cas, à quelques exceptions près, l'expérience a été concluante et pour les fillettes aussi bien que pour les garçons, on a successivement ramené, avec la libération à seize ans, une moyenne de notes qui était devenue lamentable à certains endroits. Le bon sens des parents, à la campagne surtout, a compris que l'on ne pouvait profiter des enfants pendant tous les travaux d'été sans compenser ces vacances par une concession sur le temps de la scolarité.

Voici le son d'une cloche; peut-être y en a-t-il d'autres sur ce sujet. Nous serions heureux de les entendre, et la « Chronique scolaire » ferait volontiers une place à tous les avis: après quoi, nous pourrions conclure. A. D.

***** Témoignage de reconnaissance.** — Un instituteur, trop modeste pour permettre de mentionner son nom, vient d'envoyer la somme de cinquante francs à la Caisse de secours de la S. P. V., en souvenir de sa fille décédée. Nous exprimons toute notre reconnaissance à ce généreux donateur et ami, et nous saisissons l'occasion de rappeler l'existence de la dite Caisse de secours, qui a déjà rendu maints services et pour laquelle les dons les plus minimes sont reçus avec reconnaissance.

***** Aux membres de la S. P. V.** — La maison Bonnard Frères, grands magasins de nouveautés et ameublements, à Lausanne, informe le Comité cantonal qu'elle est décidée d'accorder le 10 % de remise à tous les membres de la S. P. V., pour les achats au comptant, faits dans ses magasins, y compris dans sa succursale à Nyon. Cette remise ne sera accordée que sur la présentation de la carte de membre.

La maison Ch. Dumuid et A. Dentan, « Agence horticole », place Chauderon, Lausanne, magasin d'articles de ménage, outils aratoires, fournitures diverses pour l'horticulture, l'apiculture et l'aviciculture, machines agricoles, accorde aussi la même remise pour tous les achats faits au comptant dans son magasin. Nous remercions vivement ces maisons pour les avantages qu'elles veulent bien accorder aux membres de notre association. Il y en a peut-être d'autres et nous serions heureux qu'on nous les fasse connaître, afin de les signaler au corps enseignant vaudois.

A. D.

ALLEMAGNE. — Traitements et pensions de retraite dans le Grand-duché de Bade. — En vertu de la loi de juillet 1910, les instituteurs du pays susnommé jouissent des avantages ci-après :

Ils sont employés de l'Etat ; ce dernier les nomme et les paye, les communes étant tenues de fournir directement à l'Etat une somme fixe.

A la campagne, les instituteurs définitifs commencent avec 1600 marks pour arriver à un maximum de 3200 marks, plus logement. Fribourg donne 4200 M., Heidelberg, Pforzheim, Baden-Baden, 4500 M., Mannheim, 4900 M., sans logement ; le minimum dans ces villes est de 2400 M.

La pension de retraite s'élève au 75 % du traitement. Après 10 ans de service, elle est de 33 % et monte chaque année de 1 1/2 % jusqu'à 75 %. Pendant trois mois après la mort de son mari, la veuve reçoit le traitement entier et peut occuper l'appartement. Après cela, elle reçoit la moitié de la retraite de son mari ; chaque enfant, jusqu'à 18 ans, la moitié de ce que reçoit la mère. Si la veuve se remarie, la pension cesse pour elle, mais continue pour les enfants.

Ajoutons que l'école normale comprend six années d'étude. En quittant cette école, le jeune homme doit passer un examen ; il est alors nommé sous-maitre et reçoit 1000 M. Après trois ans, il peut faire son examen pour devenir maître définitif (Hauptlehrer) ; après six ans, cet examen doit être passé. Le dit examen se divise en deux : examen pour école primaire et examen pour école primaire supérieure. Cette dernière épreuve est nécessaire pour ceux qui se destinent à enseigner dans les villes de plus de 10 000 habitants, lesquelles payent leurs instituteurs elles-mêmes et conservent ainsi le droit de choix.

Tels sont les renseignements que, l'année dernière, un instituteur des environs de Mülheim nous a obligeamment fournis sur notre demande. Malgré tout l'amour que nous professons pour notre pays romand, nous n'avons pu éviter que cette idée se forme dans notre esprit : Heureux instituteurs de la monarchie, pauvres régents de l'ingrate démocratie !

A. M^d.

BIBLIOGRAPHIE

Lisons ! par J. Baudrillard et M. Kuhn.

Cours élémentaire, 1^{er} degré. 1 vol. cart. fr. 0,95

» 2^e degré. 1 vol. cart. fr. 1,10

dans chaque volume 200 dessins originaux de Firmin Bouisset. — Paris, Fernand Nathan, éditeur.

Lectures et récitations ; leçons d'orthographe et d'élocution ; éducation morale.

Le premier volume fait suite aux « Lectures faciles » des mêmes auteurs : c'est un recueil de morceaux variés et courts, tous illustrés et accompagnés d'explications, d'exercices grammaticaux et orthographiques, suivis d'un questionnaire ; les pièces de vers, peu nombreuses, sont choisies avec à propos. La narration y est toujours alerte, animée, amusante et instructive : les auteurs se sont inspirés du précepte de Fénelon : « Il faut donner aux enfants des livres pleins d'histoires courtes et merveilleuses. »

Le second volume, imprimé en texte plus serré, est non moins varié, avec une gravure à chaque page. On y trouve en abondance des récits historiques, des légendes, des contes, des anecdotes, des traits de mœurs, de courtes biographies. Presque tous les récits ont une visée morale parfois sous-entendue. Ces chapitres sont remarquablement appropriés aux exercices d'élocution et peuvent aider à la préparation de rédactions écrites. Comme pour le premier volume, les auteurs ont fait suivre les divers chapitres d'explications, de listes de mots difficiles, de petites dictées préparées et de questions dont quelques-unes donnent lieu à un travail de composition.

Cette collection, sorte d'anthologie des maîtres de la littérature enfantine, sera continuée pour un cours moyen et un cours supérieur. Nous lui souhaitons plein succès.

U. B.

Jean Lecomte de La Croix, réformateur à Grandson, par Ed. Bähler, pasteur. Imprimeries Réunies, Lausanne.

Jean Lecomte est une de ces vaillantes et pieuses personnalités du XVI^e siècle, auxquelles le quatrième centenaire de Viret donne un regain de popularité. Très peu connu, il mérite de l'être à tous égards, puisqu'il a été, aux côtés de Farel et de Viret, le réformateur des contrées du nord du canton. L'ouvrage, qui a valu à M. Bähler le titre de docteur en théologie *honoris causa* de l'Université de Lausanne, est un monument de fidélité historique. Traduit très heureusement par M. Butticaz, ancien pasteur, il est d'une lecture agréable et captivante. Excellente contribution à l'histoire nationale et religieuse de notre patrie vaudoise.

D. M.

PARTIE PRATIQUE

MORALE

L'enseignement de la morale, nécessaire à l'école primaire, ne peut pas — on l'a dit souvent — s'y donner dans des leçons spéciales; il doit plutôt se dégager de celui de toutes les branches du programme, spécialement de quelques-unes d'entre elles qui s'y prêtent davantage. Nous voudrions en donner quelques exemples :

I. LA COMPAGNIE

La Renoncule et l'Œillet ¹.

La renoncule, un jour, dans un bouquet,
Avec l'œillet se trouva réunie.
Elle eut le lendemain le parfum de l'œillet.

On ne peut que gagner en bonne compagnie. (BÉRENGER.)

L'Enfant et le Serin.

Un jeune enfant, un jour, entendit par hasard
Un serin dont le ton aigre, rauque et criard,
Semblait lui déchirer l'oreille.
Qu'est-ce donc que ceci ? dit alors l'écolier.
Les serins chantent à merveille,
Et toi, tu ne fais que crier !
Si je ne voyais ton plumage,
En entendant ta voix et ton vilain ramage,
Je te croirais un autre oiseau.
Pourquoi prends-tu ce ton nouveau,
Et n'as-tu pas le chant de ceux de ton espèce ?
— C'est, lui dit le serin, que pendant ma jeunesse
Je me trouvais sans cesse à côté d'un moineau ;
Et, comme cet oiseau chante moins qu'il ne crie,
Malgré moi, de sa voix la mienne a pris le ton.

*Dans la mauvaise compagnie,
Sans le vouloir on prend un mauvais ton.* (REYRE.)

Ces deux fables nous montrent, chers enfants, la vérité du proverbe : « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. » Le choix de la compagnie que vous suivrez, ne l'oubliez pas, a une très grande importance pour vous : il est rare qu'on ne prenne pas les habitudes de ceux qu'on fréquente. C'est pourquoi il est de

¹ Nous avons choisi des fables courtes et à la portée des enfants parce qu'il est bon de les leur faire apprendre par cœur; nous sommes de ceux qui estiment qu'on néglige trop aujourd'hui ce moyen précieux de former le langage de l'écolier.

toute nécessité que vous n'ayez de relations suivies qu'avec ceux qui peuvent vous apprendre quelque chose de bon et d'utile, et que, par contre, vous évitiez avec le plus grand soin la société de ceux qui ne sauraient que vous donner de mauvais exemples.

« *On ne peut que gagner en bonne compagnie !* » C'est là une expérience qu'ont faite nombre de ceux qui, aujourd'hui, occupent un rang honorable, élevé même, dans la société ; tandis que beaucoup de malheureux, autrefois bons et honnêtes, maintenant voués au mépris de leurs semblables et peut-être à la honte de la prison, ne pourraient que vous répéter avec la plus entière conviction : « *Les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs !* »

Un poète a dit avec raison :

Vois avec quel ami tu prends de l'habitude ;
Demain tu deviendras ce qu'il est aujourd'hui.
S'il est d'un naturel grossier, sauvage, rude,
Tu seras grossier comme lui.

REMARQUES : L'auteur de la première fable a choisi, d'un côté, la *renoncule* parce que c'est une plante d'ornement, très belle, mais dont la fleur est inodore ; et, de l'autre, l'*œillet*, parce qu'il exhale un parfum pénétrant et agréable.

Le *serin* ou canari de la seconde fable est un joli petit oiseau, originaire des Canaries, apporté en Europe à la fin du XIV^e siècle. Il chante très bien, peut retenir les airs qu'il entend plusieurs fois et les répète volontiers.

Le *moineau*, lui, est moins beau que le serin et, de plus il n'a que le chant ou plutôt le cri que vous lui connaissez. C'est ce qui lui a valu de jouer le vilain rôle dans la fable que nous étudions.

II. LES AMIS

Paroles de Socrate.

Socrate un jour faisant bâtir,
Chacun censurait son ouvrage :
L'un trouvait les dedans, pour ne lui point mentir,
Indignes d'un tel personnage ;
L'autre blâmait la face, et tous étaient d'avis
Que les appartements en étaient trop petits.
Quelle maison pour lui ! L'on y tournait à peine !
« Plût au Ciel que de vrais amis,
« Telle qu'elle est, dit-il, elle pût être pleine ! »

Le bon Socrate avait raison
De trouver pour ceux-là trop grande sa maison,
Chacun se dit ami, mais fou qui s'y repose :
Rien n'est plus commun que ce nom,
Rien n'est plus rare que la chose. (LA FONTAINE.)

Nous avons vu, chers enfants, avec quel soin il faut choisir sa compagnie ; la fable ci-dessus nous enseigne les mêmes choses quant au choix des amis. « Voulez-vous jager d'un homme, disait Fénelon, observez quels sont ses amis. »

Rien n'est plus commun que ce nom,
Rien n'est plus rare que la chose.

C'est là une vérité à laquelle chacun pourrait souscrire, pour en avoir fait l'expérience bien des fois, et le plus souvent à ses dépens ; et c'est précisément cette expérience que nous voudrions vous éviter en analysant avec vous cette fable du grand fabuliste français :

Rien de plus rare, en effet, qu'un ami véritable qui puisse être pour nous, en tout et partout, un modèle, un conseiller, un appui.

Dans le choix d'un ami, il est bon de se rappeler toujours ces conseils du Saint-Livre : « Veux-tu acquérir un ami, éprouve-le d'abord, et ne lui accorde pas légèrement ta confiance ; car il y en a qui ne sont amis qu'autant que cela leur est avantageux et qui cessent de l'être au temps de l'affliction ; il y en a d'autres qui recherchent ton amitié pour s'asseoir à ta table, mais qui s'éloigneront dès que tu seras pauvre. »

« Conduis-toi de manière à ce que plusieurs te veuillent du bien, mais n'aie pour conseiller qu'un seul entre mille ! »

Florian a dit dans le même sens :

A quoi bon tant d'amis ?
Un seul suffit quand il nous aime.

et La Fontaine :

Qu'un ami véritable est une douce chose !

REMARQUES : *Socrate*, philosophe grec célèbre, naquit à Athènes l'an 470 avant J.-C., et se signala par sa sagesse, son désintéressement, sa générosité, son égalité d'âme et sa grande bonté. Il mérita d'être proclamé par l'oracle de Delphes « le plus sage des hommes » ; sa maxime favorite était : *Connais-toi toi-même !* »

A. GRANDJEAN.

SIMPLES LEÇONS DE CHOSES (Suite).

Les fruits.

Les fruits sont récoltés sur les arbres, les arbrisseaux et les arbustes, afin de servir à la nourriture de l'homme, comme les légumes.

Nous connaissons les *fruits à baies*, les *fruits à noyau* et les *fruits à pépins*.

Les fruits à baies sont mûrs de très bonne heure, en juin et juillet déjà. Ils sont très juteux, sucrés et délicats. Ils croissent dans les forêts, les jardins et les haies, sur des arbrisseaux ou des plantes plus petites encore. Ce sont les fraises, les framboises, les mûres, les myrtilles, les cassis, les raisins, etc.

Les fruits à noyau mûrissent en été et en automne. Ce sont les cerises, les prunes, les pruneaux, les pêches et les abricots. Le noyau contient une petite amande. Ce noyau est enveloppé d'une pulpe sucrée et juteuse.

Les fruits à pépins sont mûrs en automne ; il y a les poires, les pommes et les coings. Ce sont des fruits à pulpe très ferme, que l'on peut conserver en hiver.

DICTÉES. — I. Les fruits sont produits par les arbres, les arbrisseaux et les

arbustes. Les fruits sont pour l'homme une nourriture agréable et rafraîchissante. Nous connaissons les fruits à baies : fraises, framboises, mûres, myrtilles, cassis, raisins ; les fruits à noyau : cerises, prunes, pêches, abricots ; les fruits à pépins : pommes, poires, coings.

II. Les fruits sont employés de différentes manières : on les mange crus ou cuits. La ménagère en prépare des sirops, des confitures, des marmelades et des gâteaux ; enfin, on les sèche au four pour en faire des provisions pour l'hiver. Le raisin nous fournit le vin.

GRAMMAIRE. — Recherche des verbes contenus dans le texte « *Les fruits* » : *Croître, mûrir*, etc.

Les arbres.

Notre pays est planté d'arbres magnifiques.

Nous cultivons les *arbres fruitiers* pour en obtenir des fruits. Ils fleurissent au printemps et nous donnent leurs récoltes en été et en automne. Ce sont les cerisiers, les pruniers, les pêchers, les abricotiers, les poiriers, les pommiers et les noyers.

Les *arbres forestiers* recouvrent le sol de nos forêts ; ils fournissent le bois nécessaire à la construction de nos demeures, à la fabrication de nos meubles et au chauffage de nos habitations en hiver. Les principaux sont : le sapin, le pin, le mélèze, le chêne, le hêtre, etc.

Nous avons encore les *arbres d'agrément*, qui nous donnent leur ombrage et leur beauté. Nous les plantons autour de nos maisons, sur les places publiques, le long des promenades. A cette espèce appartiennent le marronnier, le tilleul, le platane, le peuplier, l'acacia, etc.

Enfants, ne faites jamais de mal aux jeunes arbres, car il faut beaucoup de temps et de soins pour les faire grandir !

DICTÉES. I. Notre verger contient beaucoup d'arbres fruitiers. Il y a des cerisiers, des pruniers, des pommiers, des poiriers et des noyers. Au printemps, les arbres sont couverts de fleurs roses et blanches. En été et en automne, ils portent des fruits délicieux et sucrés que nous récoltons avec joie.

II. Je suis allé avec papa et maman faire une longue promenade dans la forêt. J'ai vu de jolis tapis de mousse et de petits sentiers. J'ai admiré de grands arbres serrés les uns contre les autres. Il y avait des sapins, des pins, des chênes et des hêtres. C'est là que l'on coupe le bois pour construire nos maisons et nos meubles.

III. La place publique de notre village est ombragée par de beaux arbres d'agrément. Il y a deux grands peupliers, un superbe tilleul centenaire et trois marronniers. Je vais souvent jouer à l'ombre de ces arbres, quand j'ai bien étudié mes leçons, lorsque mes parents le permettent.

GRAMMAIRE. *Le verbe* (suite).

Les verbes au pluriel. Accord avec le sujet.

Ex. : Le pommier nous donne des pommes. Les pommiers nous *donnent* des pommes. — Le marronnier ombrage la maison. Les marronniers *ombragent* les maisons, etc.

C, ALLAZ-ALLAZ.

DICTÉES DE RÉCAPITULATION

Pour tous les degrés.

Une devinette.

J'aime l'hiver et ne puis supporter la chaleur de l'été. Je suis blanche comme la ouate et froide comme la glace. Je viens du ciel pour recouvrir la terre. Je suis aimée des enfants, dont souvent, pourtant, je gèle les petits doigts et rougis le bout du nez. Je suis...

Le petit garçon volontaire.

Maman, je veux une tartine au beurre; je veux un gâteau, du chocolat; je veux un nouveau jouet. Je veux un tablier neuf et un beau chapeau. Maman, je ne veux pas manger ma soupe; je ne veux pas un si petit morceau de pain; je ne veux pas garder ma petite sœur, ni étudier ma fable; je ne veux pas aller me coucher. Je veux pleurer. Oh! le sot enfant qui dit toujours: « Maman je veux, maman je ne veux pas. »

Le printemps dans la forêt.

Le forestier montrait à Jean les bourgeons de sapins, rouges comme des arbruses mûres, les écorces éclatées sur le tronc des hêtres, les pousses de fraisiers sauvages, le long des pierres levées. Dans les sentiers découverts soufflait encore la bise, mais, dans les ravins, les combes, les lieux abrités, on sentait, malgré le brouillard, la première chaleur du soleil, celle qui touche le germe des plantes.

R. BAZIN.

Sortie de classe.

Au coup de quatre heures du soir, la porte de l'école s'ouvrait brusquement; les écoliers les plus pressés se disputaient le passage étroit et culbutaient les uns par-dessus les autres dans la poussière de la route. Il résultait de ces culbutes beaucoup d'explications orageuses, suivies de gourmandes et accompagnées de cris et de hurlements. Mon propriétaire, le sabotier-épiciier, qui flânait souvent sur sa porte, faisait deux pas dans la rue et disait invariablement: « Le diable est lâché! »

J. GIRARDIN.

Que d'honnêtes gens!

Un traitant avait fait un accaparement de blé qui avait mis le peuple au désespoir et enfin causé un soulèvement. Une compagnie de mousquetaires reçut l'ordre d'aller apaiser le tumulte; et leur chef avait dans ses instructions de tirer sur la canaille: c'est ainsi qu'on désignait le peuple en France. Cet honnête homme se fit une peine de faire feu sur ses concitoyens; et voici comment il s'y prit pour remplir sa mission. Il fit faire tous les apprêts d'une salve de mousqueterie et, avant de dire: « Tirez! » il s'avança vers la foule, tenant d'une main son chapeau et, de l'autre, l'ordre de la cour. « Messieurs, dit-il, mes ordres portent de tirer sur la canaille. Je prie tous les honnêtes gens de se retirer avant que j'ordonne de faire feu. » Tout s'enfuit et disparut.

CHAMFORT.

Franklin.

Nul n'entendit aussi bien que lui l'art de se perfectionner. Il était sobre, il devint tempérant ; il était laborieux, il devint infatigable ; il était bienveillant, il devint juste ; il était intelligent et devint savant. Depuis lors, il fut toujours sensé, véridique, discret ; il n'entreprit rien avant d'y avoir fortement pensé, et n'hésita jamais dans ce qu'il avait à faire. Sa fougue naturelle se changea en patience calculée. Il pénétra les hommes et ne les trompa point ; il parvint à les servir en empêchant qu'ils pussent lui nuire. Il disait que ceux qui voulaient être heureux étaient intéressés à être vertueux. « Si les coquins, ajoutait-il, savaient tous les avantages de la vertu, ils deviendraient honnêtes gens par coquinerie. »

MIGNET.

Manière d'avoir toujours de l'argent dans sa poche.

En ce temps où chacun se plaint que l'argent est rare, c'est une bonne action que d'enseigner à ceux qui sont à court d'argent la manière de garnir leurs poches. Je leur ferai connaître le vrai secret d'attraper de l'argent, la méthode infailible de remplir les bourses vides, et les garder toujours pleines. Deux simples règles bien observées feront toute l'affaire. Voici la première : que la probité et le travail soient tes compagnons assidus ; et la seconde : dépense un sou de moins par jour que ton bénéfice net.

Alors ta poche si plate commencera à enfler et ne criera plus qu'elle a le ventre vide.

FRANKLIN.

Paris pendant le siège.

Ce fut un grand spectacle que le Paris du siège. La ville du rire léger, des joies brillantes, des élégances, s'était faite toute militaire. Tous n'y avaient qu'une pensée, une passion au cœur ; une noble exaltation patriotique donnait à la ville une même âme. Les vivres pouvaient manquer. On était rationné. Les chevaux de fiacres formaient la viande du siège. Quant au pain, à la fin, les dents s'usaient sur cette mixture étrange de blé, de maïs, d'avoine et d'os pulvérisés. On mangea tout ce qu'on put trouver, jusqu'aux animaux du Jardin des Plantes. Tout le monde supportait gaiement la faim. Plus tard, les froids survinrent, précoces et terribles. On gelait dans les tranchées glacées. Enfin, le siège devait finir par le bombardement. Toute la nuit on entendait voler, siffler dans l'air ces monstrueuses masses de métal qui, en tombant, trouaient, brisaient, massacraient. La grande ville n'en fut que plus ardente : tout un peuple, impatient de combattre, n'eut de colère que contre qui parlait de se rendre.

C. PELLETAN.

ORTHOGRAPHE D'USAGE.

Initiales.

Des mots commençant par *am, an, ap, ar, at.*

— AM. —

I. Les mots commençant par **am** ne doublent pas la lettre **m** *excepté amoniac*, les dérivés, et quelques termes d'histoire naturelle.

Exemples : amasser, améliorer, amincir, amorcer, amuser — amadou, aménité, amiral, amour, amulette, etc.

— AN. —

De tous les mots commençant par **an**, il n'y a que annexer, annihiler, annoncer, annoter, annuler — anneau, année et leurs dérivés qui prennent deux **n**.

Exemples : analyser, anéantir, anémier, animaliser, aniser — analogie, anathème, anatomie, anévrisme, anomalie, etc.

Remarque. — Les mots suivants dont la syllabe initiale se prononce **ame** ou **ane** s'écrivent avec un **h** : hamac, hameau, hameçon — hanneton.

Les mots suivants dans lesquels **am** et **an** se prononcent avec un son sourd comme dans ambition, ambulance — ancre, andain s'écrivent aussi avec un **h** : hampe — hanche, hangar, hantise.

Lorsque le son **an** est suivi d'une des lettres **b** ou **p**, il se traduit par **am**.

Exemples : Ambassade, ambre, ambroisie — amphibie, amphitryon, amphore, etc.

— AP. —

Les mots commençant par **ap** prennent les uns un **p**, les autres deux.

Les verbes suivants n'ont qu'un **p** : apanager, apaiser, apercevoir, apétisser, apitoyer, aplanir, aplatir, apostasier, aposter, apostiller, apostropher, apurer. *Tous les autres en ont deux.*

Les mots dérivés des verbes ci-dessus ne prennent qu'un **p**, ainsi que les suivants : aparté, apathie, apéritif, api, apiculteur, aplomb, apocalypse, apogée, apologie, apologue, apoplexie, apostolat, apothème, apothéose, apothicaire, apôtre — apétale, apeuré, apocryphe, apostolique — après.

Remarque. — Les deux mots suivants commençant par le son **ap** s'écrivent avec un **h** : happer, happement.

— AR. —

Les verbes commençant par **ar** s'écrivent avec deux **r** :

Exemples : Arracher, arranger, arrêter, arriérer, arriver, arroger, arrondir arroser, etc., **sauf** : aromatiser.

Les substantifs suivants prennent aussi deux **r** : arrérage, arrhes, arrogance, arrosion.

Les autres mots commençant par **ar** s'écrivent avec un seul **r**.

Exemples : Arabe, araignée, are, arène, arête, aréopage, aridité, aristocratie, arithmétique, arome, etc.

Un certain nombre de mots commençant par le son **ar**, s'écrivent avec un **h** :

Exemples : haranguer, harasser, harceler, harmoniser, harnacher, harpon, ner — haras, hardes, hardiesse, harem, hareng, haricot, haridelle, harmonica-harmonium, harpe, harpon — hargneux, haro.

— AT. —

Les verbes qui commencent par **at** prennent un double **t**.

Exemples : Attacher, attaquer, attarder, atteindre, atteler, etc., **sauf** : atermoyer et atrophier.

Les substantifs prennent aussi deux **t**.

Exemples : Attentat, attention, attirail, attitude, attraction, etc., **sauf** : atavisme, atelier, atome, atonie, atour, atout — atlas, atmosphère — atrabilaire, atroce et les mots suivants dans lesquels le **t** est suivi d'un **h** : athée, athénée, athlète et leurs dérivés.

ARITHMÉTIQUE

Des chiffres romains.

Il est utile de connaître les chiffres romains qui s'emploient encore aujourd'hui pour numéroter les chapitres d'un livre, les chants d'un recueil, les volumes d'un ouvrage, pour indiquer les heures sur les cadrans des horloges et des montres, les siècles, les dates inscrites sur un monument, etc.

Les chiffres romains sont au nombre de sept, savoir :

I (Un) ; V (Cinq) ; X (Dix) ; L (Cinquante) ; C (Cent) ; D (Cinq cents) ; M (Mille).

Numération.

La numération des chiffres romains repose sur les quatre règles suivantes :

Première règle : Plusieurs chiffres semblables écrits à la suite les uns des autres s'ajoutent.

Ainsi le nombre II représente 1 plus 1 = 2 ;

» » XXX représente 10 plus 10, plus 10 = 30.

Deuxième règle : Tout chiffre placé à la droite d'un chiffre plus fort que lui s'y ajoute.

Ainsi le nombre VI représente 5 plus 1 = 6 ;

» » CLV représente 100 plus 50, plus 5 = 155.

Troisième règle : Tout chiffre placé à la gauche d'un chiffre plus fort que lui se retranche de celui-ci.

Ainsi le nombre IV représente 5 moins 1 = 4 ;

» » XC » 100 moins 10 = 90 ;

Quatrième règle : Un trait placé sur une lettre en multiplie la valeur par 1000.

Ainsi le nombre \overline{X} représente $1000 \times 10 = 10\ 000$;

» » \overline{D} » $1000 \times 500 = 500\ 000$.

Exercices.

I. Ecrivez en chiffres romains les nombres suivants : 14 (XIV) ; 17 (XVII) ; 123 (CXXIII) ; 219 (CCXIX) ; 584 (DLXXXIV) ; 1066 (MLXVI) ; 1848 (MDCCCXLVIII) ; 100 000 (\overline{C}).

II. Ecrivez en chiffres arabes les nombres suivants : XXIV (24) ; XLVI (46) ; LXXXVIII (88) ; CIX (109) ; CCXXV (225) ; CCCXVII (317) ; DXLIV (544) ; MDCCCIII (1803).

III. Ecrivez en chiffres romains :

- a) Les heures de la journée.
- b) Les chapitres de votre livre d'histoire.
- c) Tous les siècles de 1 à 20.
- d) L'année de la fondation de la Confédération.
- e) L'année de votre naissance.

IV. Lisez les nombres écrits en chiffres romains :

- a) Sur le cadran d'une montre.
- b) Dans la table des matières (pages VI et VII) de votre livre d'histoire de la Suisse, par W. Rosier.
- c) Sur la gravure représentant le « Lion de Lucerne ». (Histoire, page 150.)
- d) Sur la gravure représentant le sceau fédéral de 1815 (page 172). Idem de 1848 (page 182).

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ÉCOLES NORMALES

Admissions

La Direction recevra les inscriptions **jusqu'au 18 mars**.

Les examens auront lieu :

Pour la **III^{me} classe des filles**, lundi et mardi, 1 et 2 avril.

Pour la **IV^{me} classe des garçons**, mardi et mercredi 2 et 3 avril.

Pour les **cours spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille) mercredi et jeudi 3 et 4 avril.

Les examens commenceront chaque jour à 7 heures du matin.

Renseignements et programmes à la Direction.

Lausanne, le 20 janvier 1912.

H. 30451 L

ÉCOLES NORMALES

Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire, pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille.

1. Examen préliminaire du 25 au 30 mars.

2. Examen final du 21 au 30 mars.

3. Examen en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille, les 21, 22 et 23 mars.

Les aspirants et aspirantes **non élèves des Ecoles normales**, doivent s'adresser, par écrit, au Département de l'Instruction publique, 2^{me} service, **avant le 11 mars**, et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Demander règlement et horaire à la Direction.

Lausanne, le 20 janvier 1912.

H 30452 L

Pension.

Une **jeune fille** (ou un jeune garçon) trouverait pension à conditions favorables. — Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. — Maison placée dans une excellente situation. — Vie de famille. — Piano. — Ecole secondaire. — A disposition: références d'anciens et anciennes pensionnaires.

S'adresser à M. N. Tschopp, ancien instituteur, inspecteur des pauvres. **Liestal**.

MEUBLES

riches et ordinaires. — Trousseaux pour la ville et la campagne. — Bureaux américains. — Chambres complètes pour pensionnaires.

La maison Pochon frères, à Lausanne, considérablement agrandie dans ses nouveaux locaux, place Centrale, avise le corps enseignant qu'elle accorde, comme auparavant, des facilités de paiement moyennant garanties sérieuses. — **Discretion**.

Systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison
A. MAUCHAIN
Jules **RAPPA** successeur
GENÈVE

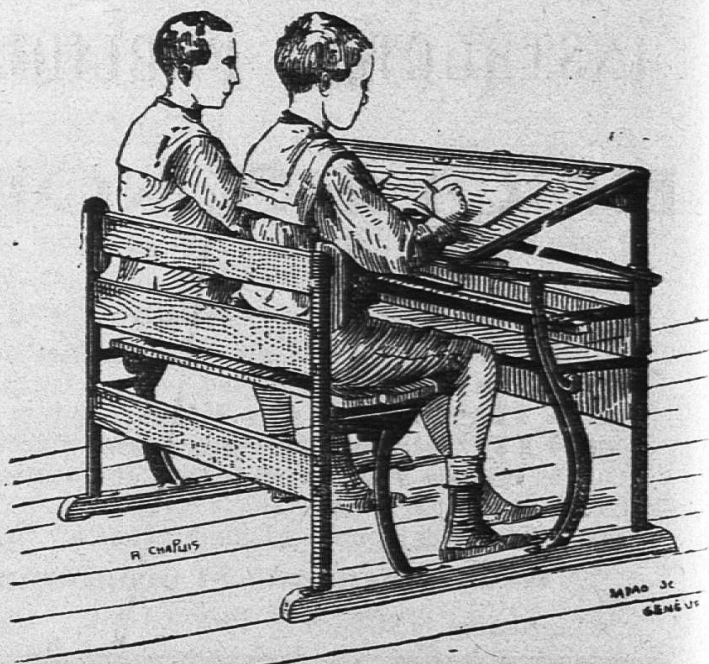
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

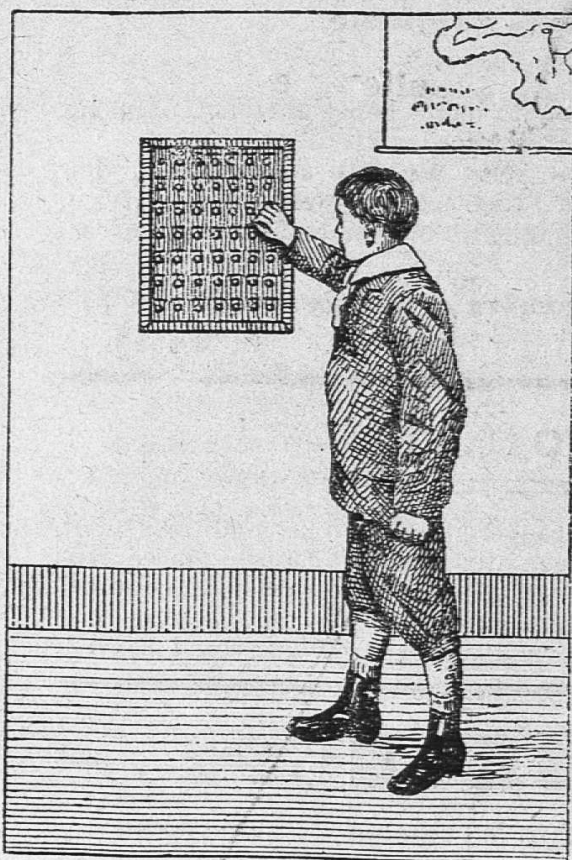
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Contenant 49 tire-lires métalliques
indépendantes.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe remise de la main à la main.

Location à l'année. — Vente.

Prospectus à disposition.

Société pour l'encouragement à l'épargne.
S.A. Lausanne et maison J. Rappa, Genève.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

Les Machines à coudre

SINGER

nouveau modèle

LES MACHINES A COUDRE SINGER
viennent de remporter une **NOUVELLE VICTOIRE**
en obtenant à l'Exposition universelle de

TURIN 1911

DEUX GRANDS PRIX

(LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

Aux Expositions universelles de

PARIS *St-LOUIS* *MILAN* *BRUXELLES*
1878-1889-1900 E. U. A. 1904 1906 1910

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.
Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Editions FÖETISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

L'ORPHÉON (suite)

Chœurs à 2 et à 3 voix égales, a capella

Prix nets			
North, Ch. Fête scolaire	— .25	de Faye-Jozin, F. La chanson du vieux moulin, à 2 voix	— .50
— Chant de promotions	— .25	— Le même, à 3 voix	— .50
Rousseau, J. Le Jour de Noël, à 3 voix	— .25	Mayor, Ch. Alouette légère, à 3 voix	— .25
— Voici Noël, à 3 voix	— .25	Grunholzer, K. Noël, à 2 voix	— .25
— Joie de Noël, à 3 voix	— .25	North, C. Paix sur la terre, 2 voix	— .25
— Pourquoi ces chants de Noël ? à 3 voix	— .25	Grunholzer, K. Gloire à Jésus, à 2 voix	— .25
— Le sapin de Noël, à 3 voix	— .25	Uffoltz, P. Cloches, sonnez, à 2 voix	— .25
— Noël, te voilà de retour, à 3 voix	— .25	Meister, C. O sainte nuit, 2 voix	— .25
— Noël, le ciel est bleu, à 3 voix	— .25	Grunholzer, K. Lumière de Noël, à 2 voix	— .25
— Voici Noël, ô douce nuit, à 3 voix	— .25	Harnisch, A. Vœux de nouvelle année	— .25
— Pourquoi, petit enfant, 3 voix	— .25		
— Chantons tous Noël, à 3 voix	— .25		
Sachs, L. Le printemps vainqueur	— .25		

H. Giroud

Nouvelle collection de 25 chœurs
d'hommes. 1 volume relié, Fr. 2.50.

Hochstetter, J.

Stances à l'Helvétie, pour baryton
solo et chœur d'hommes, avec accom-
pagnement de piano. Partition et
parties, net, Fr. 2.— Le chœur seul,
25 cent.

Requiem pour Mignon

pour chœur, soli et orchestre ou piano.
(Numéro facile à intercaler dans un pro-
gramme de concert.)

Musique de R. Schumann.

Hymne suisse

pour chœur d'hommes ou chœur mixte,
avec orchestre ou piano.

Musique de J. Lauber.

24 chants populaires pour quatuor

à voix mixtes et accompagnement
de piano.

Musique de J. Lauber.

Léo Sachs

Le Printemps vainqueur, quatuor
vocal ou chœur mixte, avec piano.

S. Grandjean

20 compositions faciles pour orgue ou
harmonium, net. Fr. 2.50.

La chanson des mois

soli et chœur de femmes avec accompa-
gnement de piano et d'instruments
à cordes (ad lib.).

Musique de G. Pantillon.

Hymne à l'aurore

pour chœur d'hommes avec accompa-
gnement d'orchestre ou piano.

Musique de G. Pantillon.

Soleil du Léman

pour chœur d'hommes avec accompa-
gnement d'orchestre ou piano.

Musique de Ch. Mayor.

Chansons lointaines

pour chœur mixte et orchestre ou piano
Paroles de J. Olivier.

Musique de J. Bischoff.

Léo Sachs

Hymne, quatuor vocal ou chœur mixte,
avec piano.

Envois à l'examen

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVIII^{me} ANNÉE. — N° 7.

LAUSANNE — 17 février 1912.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment tous nos abonnés de bien vouloir verser d'ici au 15 février, le montant de leur abonnement pour 1912 au compte de chèques postaux N° II 125. Chacun profitera, nous en sommes sûr, de ce mode de paiement facile, commode, économique et progressiste.

A partir du 15 février, nous nous couvrirons par remboursement postal.

Le Gérant: J. CORDEY

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Deruaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
 M^{me} **Pesson**, Augusta, Genève.
Métral, Marie, Genève.
 MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gylam**, inspecteur, Corgémont
Duvoisin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Biemme.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Mocckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconviplier.

Neuchâtel.

MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Busillon, L., inst., Couvet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds.

Vaud.

MM. **Magenat**, J., instituteur, président de la Vaudoise, Renens.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., inst., St-Sulpice.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Decoppet**, C., Conseiller d'Etat, Président d'honneur, Lausanne.
Briod, Ernest, instituteur, Président, Lausanne.
Porchet, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.

MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.
Gux, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

Guérison radicale
 des Rhumes anciens et récents
 toux bronchites
 par la
SOLUTION PAUTAUBERGE
 Préviend la Tuberculose

Recommandée & prescrite par le corps médical.
 Fr. 3.50 le flacon. — Toutes pharmacies.

Un ouvrage indispensable à la portée de tous

Larousse médical illustré

Encyclopédie médicale à l'usage du grand public, merveilleusement illustrée, en grande partie par la photographie d'après nature, et contenant de nombreuses et superbes planches en couleurs; le guide le plus pratique, le plus moderne, le plus sérieusement documenté qui ait jamais été publié en matière de médecine et d'hygiène, indispensable dans toutes les familles. (Demander le prospectus.)

Le Larousse médical illustré paraît par fascicules hebdomadaires à 60 centimes depuis le 3 février; il comprendra de 48 à 50 fascicules et formera un magnifique volume in-4° de 1 100 à 1 200 pages.

Prix de faveur jusqu'au 15 Mars 1912

pour la souscription à l'ouvrage complet

En fascicules au fur et à mesure de la publication ou en un volume broché livrable à l'achèvement 26 fr.
En un volume relié demi-chagrin, livrable à l'achèvement 32 fr.

Payable 5 francs tous les deux mois

On souscrit à la

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖEBEL, BASEL

Lenzgasse 15 — Case postale Fil : 12

des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche. D. V. 93 g.



HORLOGERIE
- **BIJOUTERIE** -
ORFÈVREURIE



Bornand-Berthe **Lausanne** 8, Rue Centrale, 8

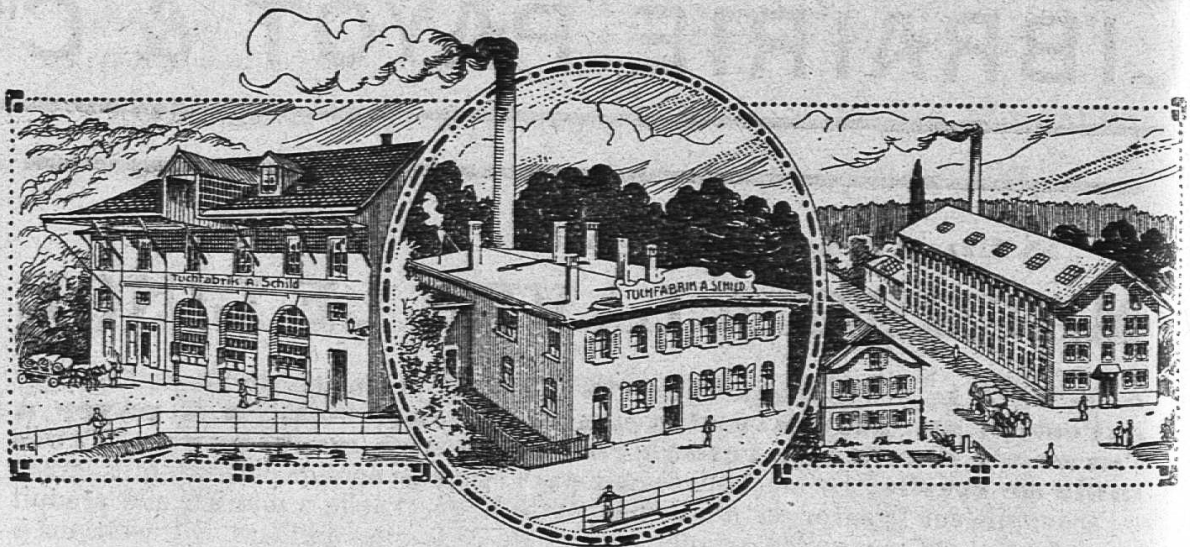
Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

La Fabrique de draps A. SCHILD **BERNE**



Environ 100 ouvriers -- Fondée en 1866 -- Installations modernes

manufacture les effets de laine tricotés ou tissés et fournit des étoffes solides pour hommes, dames et jeunes gens. Demandez tarifs et échantillons.

N. B. — La fabrique n'expédie que des draps manufacturés dans ses établissements. Elle possède des machines spéciales pour préparer les effets de laine.